JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

JOURNAL. Rue du Porton n. 237. AONNEAR EL BULLIBS

PRIX

de

L'ABONNEMENT 3 piastres par mois,

LE PATRIOTE parent tous les jours, le lundi et lendemais de fêtes exceptés. On seuscrit au bureau du Patriote, on on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adresses su anco.

ALMANACH FRANCAIS.

Samedi 13 .- Prise de Lannaye (Belgique) , par le géneral Periguor (1794).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du ter mai, RUE DU PORTON, No. 237.

MONTEVIDEO.

AUX DAMES FRANÇAISES. Ane Lettre.

Mesdames,

La comm ssion de santé de l'hôpital destiné aux Volontaires Françuis a pris toutes les mesures nécessaires pour que cet hôpital fat installé le plus promptement possible; il sera pret dans quatre ou cinq jours. Vous apprendrez avec plaisir que MM. des membres de cette commission, jaloux de mé iter l'estime et la reconnaissance de leurs compatriotes, ont à la l'us soigné tous les mula les de la Légion de puis sa formation première, et concouru de tout leur pouvoir et de toute leur inflienc : à la formation d'un établissement qui était l'objet des vœax de tous.

Lorsque la proposition de cet hôpital fut acceptée dans l'orgine, j'avais, au nom de mes compatriotes, sollicité avec conviction l'appui de votre dévouement : plusieurs d'entre vous daignèrent répondre à mon appel, et sanctionner de leur approbation g acieuse une démarche dont elle fat la plus belle récompense. Votre enthousiasme pour le bien n'a étonné personne; les Volontaires Français avaient jugé vos âmes d'après les leurs; et, de même

ERATIFFE ELON.

LA BETE-NOIRE DU ROI FERDINAND.

(Suite.)

Cela ressemblait beaucoup aux gardes du commerce que nous voyous au théâtre.

- Monsu Guissard? dit l'un d'eux.

- C'est moi, répondis-je.
- Eh bien, monsu Guissard, il faut nous souivre tout de souite.
 - Ou cela, s'il vous plait ?
 - A la police.
 - Je jetai un coup-d'æil' triomphant à Jadin.
- Il faut, murmura-t-il, que le gouvernement ait bien du temps de reste de se deranger ainsi!
 — Que dit monsu! demanda le sbire.
 - Moi! Rien, dit Jadin.
 - Monsu a parlé du gouvernement?

que vous vous étiez senties émues par leur élan guerrier et libérateur, ainsi leurs cœurs se sont emplis de gratitude; à la vue de votre charitable générosité.

Aujourd'hui les évènements, favorables au salut de la liberté, se pressent et s'accumulent; chaque jour apporte avéc lui un nouveau succès; le général D. Fructuoso de Rivera a passé la rivière de Sainte-Lucie, et son avant-garde presse, dans sa marche victorieuse, l'arrière garde épouvantée du général Oribe.

Dans huit jours au plus, le Cerrito donnera son nom à une grande bataille; dans huit jours les Orientaux, les Argentins, les Volontaires Français et les fils de l'Italie, confondant fra-ternellement leurs armes et leurs bannières, marcheront, aux portes de cette ville, à la conquéte de la civilisation.

La victoire courannera nos efforts: tót ou tard elle est toujours réservée au bon droit. Mais si, presque tous, nous revenons glorieusement après un triomphe tant souhaité, ce triomphe peut-être sera payé chèrement. Plus d'un héros tombera, en criant vive la France!, sur cette terre délivrée par lui; comme en juillet 1830, la victoire et la ju-tice compteront leurs martyrs. P us d'un brave rentrera mutilé au sein de sa samille é dorée et fière; plus d'un brave couché sur son lit de souffrance, attendra d its son malheur, les effets de votre sympathie.

L'infortune de ces martyrs sera, mesdam s, une calamité publique ; des larmes généreuses et universelles les déploreront éternellement. Mais a ssi, quand, sauvés par la science désintére-sée, quand sauvés par vos soins attentifs et délicats, ces nouveaux Lazares se relèveront de leurs tombes, quelle joie intime n'éprouverez-vous pas, en voyant que, grâce à vous, ils n'auront pas été ensevelis dans leur triomphe?

Vous savez, comme nous tous, mesdames; qu'il faut à tout prix se hâter; le mouvement est irrésistible, il marche avec une rapidité

que rien n'arrête; le lendemain dévore la veille ; le doigt de Dieu est dans tout cela. Votre place à vous n'est pas sur le champ de bataille. Le rôle des dignes sours de Saint-Vincent de Paul, est celui qui vous est réservé. Vous connaissez mieux que personne les nécessités d'un hôpital improvisé. Laissez vous donc aller s l'entraînement qui vous emporte vers la générosité. Vous êtes religieuses et pleines de piété : la charité est sœ ir de la prière. Donnez, et vous serez bénies! Donnez; et votre cons-cience vous paiera! La reconnaissance publique est chose sainte et précieuse : il est doux de la mériter. Donnez, messlames; et Dieu, qui vous contemple, abritera de sa protection vos familles chéries; il donnera la beauté à vos filles, la vigueur á vos fils, la vertu á tous vos enfants, à vous toutes ce bonheur complet qui est l'apanage de toute conscience pure:

J'ai l'honneur d'être,

Mesdames:

Votre très humble et tres abéissant servi= ar. A. Delacour.

INSPECTION

De la Légion des Volonteires Français.

Hier, à 3 heures de l'aprés-midi, le colonel des Volontaires Français a passé la Légion en revue; chaque capitaine a du lui transmettre l'effectif de ses hommes. Tout s'est passé dans le plus grend ordre; le bataillon basque est admirable. 2,500 hommes étaient sous les

PARTIE OFFICIELLE

Le général, chef de l'Etat-Major général, et chef du troisième corps d'armée de la répu blique, a S E., M. le ministre de la guerre et marine : destiné par S. E. M. le général en chef des armées de la République, avec une colonne de 1000 hommes, le 25 du mois der-

- Ah! j'ai dit que le goovernement était plein de tendresse pour les étrangers qui viennent ici, et je le répète, attendu que c'est min opinion, monsieur. Est-il defendu d'avoir une opinion.

- Oai, dit le sbire.
- En ce cas, je n'en ai pas, monsieur. Prenons que

Je me hâtai de m'habiller; j'avais une peur de tous les diables que les sbirés, peu habitués au dialogue de Jadin, ne l'entmenassent avec moi. Je passai donc lestement mon gilet et ma redingote, et leur déclarai que j'étais prêt a les suivre.

Cette promptitude à me rendre à l'invitation du gouvernement parut donner à nos deux sbires une excellente idée de moi; aussi, lorsque, arrivé a la porte de la rue; je leur demandai la permission de prendre un fincre, ils ne fireut aucune difficulté, et l'un d'eux poussa même la complaisance jusqu'a courir en chercher un qui stationnait devant la grille encore formée de la Villa-Reile.

Comme je montais en voiture, je vis appaître Jadin á la fenêtre ; il était tiré à quitre épingles et tout prêt à

se rendre á l'ambassade. Seulement, pour ne pas donner de soupgons sur sa connivence avec moi, il attendit pour sortir que nous eussious tourné le coin, et symait innocemment la plus colossale de ses trois pipes.
Cinq minutés après j'étais à la police. Un monsfeur,

tout vêta de noir et de fort mauvaise hameur d'avoir été éveillé si matin, m'y attendait.

- C'est à vous ce passaport? me demanda-tail aussitot qu'il m'apergut et en me moutrant mon passeport au nom de Guichard.
 - Oai, monsieur
 - Et cependant G nichard n'est pas votre nom.
 - Non, monsieur.
- Et pourquoi voyagez-vous sous un autre nom que le votre ?
- Parce que votre ambassadeur n'a pas Voulu ine laisser voyager sous le mien.
- Quel est votre nom ?
- Alexandre Damas.
- Avez-vous des titres ?
- Mon areul a regu de Louis XIV le titre de mar-

nier, a l'esset de détruire les rebelles qui infestaient ce département ; j'arrivai le 29 au point du jour, a la vue de cette ville, où se trouvait une force d'environ 200 hommes, qui hostilisait en éclaireurs mon poste avancé. Dês que j'eus connaissance de cette circonstance, je détachai le vaillant colonel D. Faustino Lopez avec 150 braves dans l'espoir, que, vu leur petit nombre, ils pourraient fondre sur eux et paver de leur vie cette témérité, mais ces lâches et toujours vils ennemis n'eurent pas le courage de résister à l'attaque de nos braves, qui ne purent que les poursuivre toute la journée du 29 et du 30, et enfin les expulser complétement de ce département, devant leur salut à la supériorité de leurs chevaux.

Dieu garde V. E. bien des années. Côte de S. José, 5 mai 1843.

Felix E. Aguiar.

M le général Aguiar dit à S. E. le ministre de la guerre en date du 5, de son camp á

Votre appréciable du 14 du mois dernier m'annonce la mort de Guillermo; puisqu'il est mort comme un brave désendant les droits de sa patrie, je n'offenserai pas le Trés Haut, en pleurant sa perte; plutot, ami, j'enviera i sa gloire; je me bornerai donc à vous le recommander, pour que vous agissiez, auprés du gouvernement, en faveur de sa femme et de ses petits enfants.

M. le colonel Faustina Lopez écrit sous la date du 7, Barra de Santa-Lucia, á M. le mi-

nistre de la guerre :

Le général Aguiar, à la tête des divisions Viñas et Cuadra, fut destiné par S. E. le général en chef à d'importantes opérations. Le général Aguiar me fit avancer avec 150 hommes in ma le company de la company de hommes jusqu'à San-José. Comme à mon arrivée les ennemis prirent la fuite, je les poursuivis jusqu'à la Barra de San-Jose qu'ils passérent précipitamment au Passo del Bote abandonnant 300 chevaux, dont quelques uns sellés, et cinq prisonniers, je suivis jusqu'à Santa Lucia, reconnaissant la côte jusqu'à Yeguas Blancas.

FRANCE.

Paris, 10 janvier 1841.

Suite de la lettre de M. Bugeaud.

Voyons si les pensées de l'honorable député,

quis, et mon père a refusé de Napoléon le titre de comte.

- Eh pourquoi ne portez-vous pas votre titre? Paroe que je crois pouvoir m'en passer.
- Vous méprisez donc ceux qui ont des titres?
- Pas le moins du monde; mais je présère ceux qu'on se fait soi-même à ceux qu'on a regus de ses
 - Vous êtes donc un Jacobin?
 - Je me mis à rire et je haussai les épaules.
- Il ne s'agit pas de rire ici ! me dit le monsienr en noir, d'un air on ne peut plus irrité.
- Vous ne pouvez pas m'empêcher de trouver la question ridicule?
- _ Non, mais je peux vous faire passer l'envie de rire. - Oh! cela, je vous en défie, tant, que j'aurai le
- Monsieur!
- Monsieur?
- Savez vous qu'en attendant, je vais vous envoyer en prison?
 - Vous n'oserez pas.

que l'on parvient à découvrir avec un certain travail, seront trés économiques pour le trésor, si elles off iront d's compensations bien henrenses à nos sacrifices quelque restreints qu'il les fisse. Voyons si le système qu'il propose contre les Arabes répond bien à ces idées de progrés et de civilisation dont il est un des apótres. La sub-tance de plusienslongs paragraphes est à peu près ceci: "Vous ne de-"vez pas p étendre à gouverner ma'érielle-"lement les Arabes; si parce que vous les " avez sou nis une fois, veus prétendez leur " faire reconnaitre chaque jour votre pui san "ce, vous étern sez la guerre; accoutumez-" vous à regarder comme ami tout ce qui ne " vous attaque pis; borniz-vous à su veil er "les Arabes avec des masses imposantes et " n'attrquez ces guépes insaisissubles que lor-" qu'elles seront formées en essaim; partont " où des forces s'augloméroront, allez, frappez, " divisez; si une ville se fonde, m irchez vers elle et " de ruisez-la; si une fortere se l'é éve, si une " manufacture d'armes s'établit, marchez en-" core et rappelez vous ca que M. le général Bu-" geard disast si justement au commencement de cette guerre: C'est qu'en ne frappe pes de grands coups dens le vide."

Il faut l'avouer, l'honorable député nous trace là un rôle bien f uctueux, bien humain, bien civilisateur. Ah! i c'est amsi quo vous préten lez go werner l'Af ique, je n'hésite p int a vous le di e, il vant mieux mille fais l'abandonner sur-'e-champ que d'y prendre cette atti tude non moins barbare que ruincuse.

Quoi! vous vous bornerez à surve ller le pays sans l'administrer, et vous détrui ez imp toyablement tout ce qui se fondera! Vous direz atrocement aux Arabes : "Je ne te demande pas l'obéissance de tous les jours, je ne te demande pas d'i upôts, mais jo to défends de prospé er : tu ne cré ras pas une ville, une fe me, une f b ique." Vous restorez l'arme au b as, sans aucune compensation á vos sa crifices à attendre que votre ennemi réamsse ses forces pour aller les écra-er! Mais pour surv iller les Arabes avec des masses imposantes sur un pays de 240 heues de longueur et 50 á 60 de largeur, il faut une grosse crinée, et alors o i sera l'économie, où seront surtout les i idemni é de vo dépenses si vous n'administrez pas, si vous ne demandez pas d'impós? Quel commerce ferez-v us avec des peupla ues dont vois n'exigez pas l'obcissance e avec lesquelles vous ne serez pas en contact journalier par l'administration? Comment les mod fierez-vous sans ce contict, de ma niére a leur donner des goûts et des usages qui paraissent favorisi r le commerce d'éch enge avec la met opole? Voi à le systé ne qui se rait dangereux pour notre avenir en Afrique-

La France se lasserait bien vite de monter la garde s'é ilement en masses imposantes, et elle aurnit raison; elle a le droit d'attendre des compensations á ses énormes sacrifices, et nos efforts tendent à les lui donner.

Mai: supposons que voire système reussisse et que les Arabes restant inertes, qu'ils ne se réunissent pas pour vous attaquer, qu'ils ne fassent ancun acte d'hestilité, qu'ils ne vous p ient pas d'impôts, qu'ils se hornent à cultver paisiblement leu s champs et á paturer leurs troupeaux. Qu'en f rez-vous au bout du compe? Monterez-vous la girde pendant des s'é les et ne voudrez-vous pasarriver, aprés d'enormes et stériles défenses, a gonverner enfinles Arabes? Co qui est certain, c'est que les Arabes que vous n'aurez pas domptes tout a faut, que vous n'aurez pas orgamisés et que vous n'administrerez pas, ne permettront pis à vos masses imposantes de con erver cette oriveré à laquille vous les bornez. Il se trouvera cent ambitieux pour les remuer, et vous aurez cet e guerre perpétuelle que vous attribuez à mon système. Apprenez, monsiour, d'un soldat qui, se on vous, ne connaît que le g uvernement du BRbie, qu'en fait de domination, il n'y a pas cet ètrang : mi ieu que vous indiquez : c'est tont on ciea. Dominer et a lministrer avec force et intelligence, ou bi nificire la gierre.

Nous entendons autrement que vous l'étaphysement de notre domination en Afrique; nous voulons qu'elle soit absolue et de tous les instans, parce qu'l n'y a quercela de possible et de fuctueux. Nous avons su commencer par le guerre énergique; elle touche à va fiu; à mesure que nous avous soumis les A abes, nous les avons organi és et a luir i t és autant que nous l'ont permis les travaux d'une guerre active. Celle ci ache è, nous resserrerons les liens ad ministratifs. Les Arabes obérront comme les communes de France, à fait pen d'exceptions prè ; ce que nous obtenous dé, à nous girintit le suc es, si nous siv us per-éverer et rester firts. Les me nes messes quel vous faudrast pour surveiller, mous les emploterons à faire de grands t avaux, qui, et vivifint le commerce, mod a ront les uce us des populations, les rend ont moins guerriers et cost ibueront puissamment à consolider notre domin tion politique. Au fieu de dé ru ro des vile, nous en finderons; et déjá les Arabes me demandent de toutes par s de relever les raines romaines qui so t éparses sur le sot. Nous en eign rous aux Arabes á micox cu tvér, en leur offrant les exemples multipliés a'un sgriculture plus intellig ne, que fe ont les colonies civiles sur la côte et les colonies militaires dans ? nte leur.

Vo lá, mon ieur, en qu'i diffé e de vous un

- -- Non.
- Eh! qui m'en empêchera?
- Vous reflechirez.
- A quoi ?
- A ceci : je tirai de ma-poche trois lettres. Le monsieur noir jeta un coup-d'œil rapide sur les papiers que je lui présentais et reconnut des cachets mi-

- Qu'est-ce que c'est que ces lettres ?

- Oh! mon Dien presque rien. Celle-ci, c'est une lettre du ministre de l'instruction publique, qui me charge d'une mission littéraire, en Italie, et particuliè-rement dans le royaume des Deux Siciles : il désire savoir quels sont les progrés que l'instruction à faits depnis les vice-rois jusqu'à nos jours. Celle-ci, c'est une lettre du ministre des affaires etrangéres qui me recommande particuliérement à nos ambassadeurs, et qui les prie de me donner en toute tirconstance, voyez : en toute circonstance, est même souligné ;-de me don-

ner, dis-je, en toute circonstance, aide et protection Quant à cette troisième, n'y touchez pas, monsieur, et permettez moi de vous la montrer à distance. Quant à cette troisième, voyez, elle est signée Marie-Amélie c'est-á-dire d'un des plus nobles et des plus saint noms qui existent sur la terre. C'est de la tante de votre roi. J'astrais pu m'en servir mais je no l'ai pas fait, il aurait fallu la remettre à la personne à qui elle était adressée, et quand on à un autographe comme celui-lá, lequel, comme vous pouvez le voir, ne dit pau trop de mal du porteur, on le garde, au risque que quelque valet de police vous menace de vous envoyer en prison.

- Mais, me dit le monsieur, un peu abasourdi, qui me dira que ces lettres sont bien des personnes dont elles portent les signatures ?

Je me restournai vers la porte qui s'ouvrait en ce

moment et j'apergus le comte de Béarn.

- Qui vous le dira? Pardieu, repris-je, M. l'ambassadeur de France, qui se dérange tout exprès pour cela. N'est-ce pas, mon cher comte, continual je, que vous direz à mousieur que ces lettres ne sont pas de faueses

⁻ Comment; je n'oserai pas! s'écria l'homme noir en se levant et en frappant la table du poing.

roldat que maspire ni aux honneurs de l'Académie ni à la réputation d'énrivain, mais qui à la prétention d'avoir été un assez bon cultivateur et un assez hon administrateur des troupes, ce qui lui a donné un peu d'esprit pratique, ch se qui manque trop souvent à nos i lustrat ons litatéraires.

Jeai dit que je ne répondrais pas à tout ; que répondre en offet à ce passage qui se trouve à la fin du premier article : ".... Et en meme " temps que vous interdirez aux populations " arabes de rien é lifier de durable et de grand " (quel encouragement à la civilisation!), hà-" tez-vous de donner à voire établi-sement en " Afrique la base du sol. Peuplez et fécondez " les campagnes, pou sez y de profondes raci " nos. A cô é des sociétés musulmanes en d'é-" c in, placez la civi'i-ation curo éenne dans toute sa puissance et toute an riche-se, etc., " etc. " Tout ce qui suit est de la mê ne so ce. C'est très instruct for cela pout rivaiser avec beaucoup de recettes somblable que nous sivons lucs dans plusieurs gros I vrea sur l'Afri--que, ou bien a cette plaisanterie que les mamans font à leurs enfons qui ont envie d'un peut diseau voltigeant dans la campigne: · Ti us, mon ei fant, mets-lui un petit grain de " sel sous la que ue, et tu le prendras " Je prie MM. les grands écrivains de me pardonner cette citation trop triviale, mais elle caractérise parf itemert Pesprit du passage, qui, du reste, n'est pas bun que en son gen e dans les eing artic'es.

(La suite à demain)

(Paris 19 j'arvier.)

— Les deux charmans 'tableaux de M. A y 'Scheffer, connus sons le nom des Leux Mignons, qui se trouvaient dans la galerie de M. le duc d'Orleans, appartiennent aujourd'h ii á M. de conte Mo'é, en exécution d'une disposition te temental e prise, en 1810, par le prin e royal, et conque en ces tomes:

"Comma c'est le com e Mo é qui m'a mare, qui a reç i mon fis a sa naissance, comme il a rattaché à mon mariage le grand acte de l'am ustre, "ce premier pas vers la fusion de tous les Français par boubli du passé et un in è ét comman dans "avanir," je veux lui 'é g er un tém uguage spécial le mes sentimens, et je le prie d'acepter les deux tablesux de Mignon, de mon aux Sch fier, qui sont parmi ceux de ma gaserie que j' sime le mi ux "

-La cour de cassat on vient de rendre un arrêt qui intéresse la pre se. Le sieur Bonneau-Lérang avait éc it à M. Duc os, gérant du journal P desociation de la Niévre, une lettre en réponse à un aiticle publié dans cette feuille. M. Diclos trouvant cette le tre injur eu-

se pour sa per-onne, refusa de l'in-é er dans sa feuille, et ce refus fut sanct onné par un arrêt de cour royale intervenu sur une demande d'insertion forcée introduire par le sieur Bonneau-Létang. Celui-ci se pourvut contre cet arré, qui violait, suivant lui, l'article 11 de la loi du 25 mars 1822. La cour suprème a maintenu l'arrêt attaquè.

Nous étions depuis deux jours sans nouvelles d'Espagne par l'effet du mauvais temps. Celles que nous recevons aujourd'hui tendent toutes à confirmer les prévisions exposées dans notre feuille du 16 de ce mois. Le parti modéré prendra part aux élections et tout fait présumer que le gouvernement obtiendra la majorité. Le bombardement de Barcelone n'est qu'un acte de violence, mais cette violence ressemble à la force, et l'Espagne, depuis si longtemps en proie à l'anarchie, pardonne beaucoup trop aisément au régent de vouloir être fort à tout prix; l'Eco del Comercio déclare, dans son dernier numéro, qu'aucun parti ne peut compter avec certitude sur la majorité électorale. On parle donc toujours d'une modification prochaine qui ferait rentrer au pouvoir MM. Gonzalés et Infante et appellerait M. Lucage au département de la guerre. Il est certain que si le régent peut replacer M. Gonzalés à la tête du cabinet il n'en laissera point échapper l'occasion. M. Gonzalés est le ministre selon la pennèe intime du régent.

Plusieurs journaux avaient protendu qu'un petit nombre seulement d'officiers de la garde civique avalent assiste à la réception du jour des Rois, et que les acclamations dont les discours du régent avaient été l'objet n'engagezient que la minorité. L'état-major a déclaré par une lettre que les officiers de tous les bataillons étaient présens et que tous avaient applaudi aux paroles du duc de la Victoire. Il n'est pas vrai non plus que les chefs de la garde civique aient fait entendre le cri : Meure la presse! Sans approuver la conduite de certain journaux, la garde civique n'appronvérait jamais la violation des garanties accordées par la constitution au droit d'émettre librement sa pensée. Un verdict du jury est venu confirmer en quelque sorte cette déclaration. Le journal El Sol à été acquitté par dix voix contre deux, malgré la violence de l'article incriminé. M. Nicoméde Dizz, défenseur du Sol, à di aux jurés : " Prenez garde d'etre bombardes à votre tour; nous sommes dans une situation où tout est soumis à la dictature, excepté la presse; protégez-la, défendez-la.." Le président du tribunal à fait dresser procés verbal de ces paroles, se réservant de les poursuivre. Le jury, par son verdict, les a implicitament acquittées. Un coup d'état contre la presse serait impossible; et même à Batcelone, au milieu de l'etat de siége, il faut que le pouvoir entende les vérites que le Cons.itucional à le courage de lui dire.

Au même degré que la question des élections, la question des differends survenus avec le cabinet français préoccupe les esprits dans toute la Pèninsule El Patriote, qui à des communications personnelles avec le régent, déclare aujourd'hui qu'il importe à l'Espagne d'être également unie à la France et à l'Angletterre, quoique cette nernière puissance se soit montrée, dans diverses circonstances, plus sincérement amie de l'Espagne. Il serait aise de reconnaître, à ce langage, que le régent ne vient pas de lui-même à un arrangement

mais tous les doutes disparaissent quand on lit dans le Morving Post: "Une révolution compléte s'est opérée dans les opinions du cabinet espagnol à l'égard de la France, et nous apprenons avec plaisir que ce changement heureux est du au récit authentique des éventmens de Barcelone publié dans nos colonnes. "Nous voila donc, en Espagne, sous la protection de l'Angleterre, et l'on peut, sais ûtre prophéte, prédire ce qui résultera de cette combinason. Sir Robert Peel exploite M. Guizot Ministre, comme lord l'almérston à exploité M. Guizot ambassadeur.

— None avons annoncé il y a près d'un mole que l'opposition hollandaise était disposée à rejeter le traité conclu avec la Belgique. Une lettre d'Amsterdam, 15 janvier, distribuée aux journaux, confirme cette nouvelle, en ajoutant que le rejet du traité est devenu à peu prés certain. Le parti du commerce ne peut pardonner au gouvernement d'avoir règlé la question de la dette et celle de la navigation dans les eaux intérieures d'une manière trop favorable à la Belgique,

Le parti du commerce, c'est-à-dîre le parti national en Hollande, fait cette fois les affaires du parti orangiste, qui a litté pendant dix ans pour empécher un arrangement définitif avec les provinces méridionales de l'ancien royaume des Pays Bas. Il y faut prendre garde. Di le traité est réjete tout peut être remis en question, Le roi Guillaume II ne demande pas mienx peut être. Il a fait son devoir de prince constitutionnel en cédant à la volonté de la majorité flu phys, qui veut une séparation définitive entre la Hollande et la Belgique; mais si pour un mince intérét pécuniaire le traité conclu est annulé par les chambres, le roi pourra se croire autorisé a suivre déstrimais les inspirations de sa propre politique Or, on sait que cette politique s'accommode mal du système purement hollandais qui veut que la Néerlande s'abtienne de jouer un rôle militaire en Europe.

Il est donc permis d'espèrer qu'en y réfléchissant mieux l'opposition ne persistera pus dans la pensée de rejeter un traité qui termine d'une manière convenable un débat que les orangistes seuls ont quelque intérét à prolonger.

(Siccle.)

- On écrit de Bordeaux, le 16 janv er :

"Une découverte qui donne lieu à mille commentaires vient d'être faite rue Lambert. En creusant le sol on vient de découvir, à moins de cinquente centimétres de profondeur, les essemens d'un cadavre humain parfitement conserves; ils étaient disposés de fagon à donner la prenve qu' n enterrement glandestin a été opéré dans ce quartier, et que ce fait remonte é vingt aus environ. En attendant Panquéte ordonnée sur cet événement extraordinaire, on cherche à se impeter quels sont les personnes disparus de Bordeaux depuis cette époque, et le nom du pâtissier Marolant vient naturellement à la pensé."

(Siècle.)

- Diable !

- N'avez-vous pas tout vu?

- Si fait. J'ai visité hier la dernière chose qui me reste à voir,

- Eh bien ?

- Eh bien, nous tâcherons d'être prêts quand il le faudra, voile tout.

- A la bonne heure. Maintenant, rentrez à l'hôtel, et attendez-moi dans la journée. J'anrai une reponse.

Je suivis le conseil que me donnait M. de Bearn, et je le vis effectivement revenir vers les cinq beures.

— Eh bien, me dit-il, tout est arrangé de la fagon la plus convenable. On savait votre presence ici, et comme vous n'y avez commis aucun scandale patriotique, on la tolérait. Mais vous avez été officiellement dénoncé hier soir, et l'on a'est cru alors dans la nècessité d'agir.

- Et combien de temps me laisse-t-on pour quitter Naples?

On s'en est rapporté à moi, et j'ai dit que dans trois jours vous seriez parti.

— Vous êtes un excellent mandataire, mon cher comte, et non seulement vous représentez admirablement l'honneur de la France, mais encore vous sauvez a merveille celui de Français. Recevez tous mes remercimens. Dans trois jours j'aurai acquitté votre purole envers le gouvernement napolitain.

Trois jours après, heure pour heure, je traversais la trontière et me retrouvais sur les états de Sa Saintelé. Voila comment je sus obligé de quitter la très sidéle

ville de Naples, qui n'en est encore qu'à sa trente-septième révolte, et cela pour avoir en le malheur de rencontrer la bête-noire de sa majesté le roi Ferdinand.

Cela pranve qu'il y a a Naples quelque chose de pis encore que les jettateurs.

Ce sont les mouchards.

ALEXANDRE DUMAS.
(Fin de la quatriéme et dernière partie du Corricolo.)

lettres

— Non seulement je le lui dirai, mais encore je demanderai en vertu de quel ordre on vous arrête, et îl me sera fait raison de d'insulte que vous avez regue. Je réclame, monsieur, ajouta le comte de Béarn, en étendant la main vers moi, d'abord comme sujet du roi de France, et ensuite comme euvoyé du ministère. Si monsieur à commis quelque infraction aux lois de la police ou de la santé (1), j'en répondrai à plus hant que vous. Venez, mon cher Duinas, je suis désolé qu'on vous ait réveillé si matin, et j'espère que c'est par un malentendu.

Et à ses mots, nous sortimes de la police bras dessus bras dessous, laissant le monsieur en noir dans un état de stupéfaction des plus difficiles à decrire

Jadin neus attendait à la porte.

Ah cá, maintenant, me dit la comte de Béarn, maintenant que nous sommes entre nous, il ne s'agit plus de faire les fanfarons; je vous ai tiré de là avec les honneurs de la guerre, mais je vais avoir sur les bras tout le ministère de la police. Il s'agit pour vous de songer au départ.

⁽¹⁾ On était alors dans le plus fort du cholêra, et je n'avais pas fait à Rome la querantaine de vinge-cinq jours obligée.

LEGUESCO PROJETA.

Lehen Articulia.

Podore Execucionescua autorisatuia da harcera bere han uca eta aqvis guisa, hegoi becua carre lur loboratorco on dena, han establitceco hirino, errepublicaco hirur edo gechiago pordutan ixasoaco aldetic

Bigarren urticuluia.

Da Orobat autor estuia podore bera harcera, aquis guisa; hogoi eta borts mila cabala.

Hirurgarren Articuluia.

Frran furrac eta cabalac iganen dira bartituac errecompens guisa, Franses eta Italiano, bere borondates errepublicaren defendateeco, harmae hartien edo hartuco ditusten gucien

Laurgarren Articulina.

Pi dore execucione-nac aba ie labursquiena eguioen du erran partimen ; iganendu a tha operacione hortan sar arasteco errecompensian dretcho dutenetario ahalas guchiena, edo berec icendaturicaco comisione baten médios, edo hequin conbenitariosco manera bates.

Bortsgarren Articuluia.

Presenteco projet han igan dalla comunicatua Podore excucionescuari,

Suarez, Vasquez, Racheco y Obes, Muños.

AVIS.

Le sieur Eugéne Dubus, se propose de former une compagnie avec l'assentiment du colonel. Les individus qui n'auront pas encere pris les armes dans d'autres compagnic. et qui désireront faire partie de etes te compagnie, n'auront qu a se présenter dans sa demeure maison .M. Laphin.

Son bureau sera ouvert le matin de 7 à 10 heures et le soir de 2 à 4 Eugène DUBUS et RAIMOND,

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, prévient les personnes qui vondront bien l'honorer de leur confiance qu'il continue comme auparavant a prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

Aviso á los Elaboradores de Pan.

Los rematadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno à los Sres, panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores,

WEILL y Ca.

A vis aux Boulangeries

Les boulangeries qui voudraient raiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées á se présenter à l' Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché,

Nous avons l'honneur de prévent le public que le nommé Etienue Lacassie, natif d'Oloron (Basses-Py-rènées) entré chez nous le 22 septembre 1842, n'est plus à notre service depuis le 29 mars jour où nous le

simes arrèter par la police à cause de sa conduite infidèle, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans se males et ses aveux écrits par lui-même ne laissent au-con doi te sûr su moralité. Après l'avoir fait élargir, syant fait diverses recherches dans notre magasin, nous avons découvert de nouveau le manque de plusieurs pièces, soient données en paiement pour effet à son usage, ou en cadeau. Le compte a été accepté par lui. Ces piéces ne sont pas les seules que nous ayons à lui réclamer, car, sprés de nouvelles recherches, il nous manque une monire 16 lignes cadran émail, cuvette or mat ciselé, ouvrage représentant un bouquet de fleurs en relief, portant le n° 46.616, et de plus plusieurs bagues, or, roses et brillants. Tous ces objets, li s'obstine à en nier le vol, c'est pourquoi nous prions les personnes qui auraient recu eu cadeau ou acheté à ce jeune houme des marchandises en dehors de notra maison, de vouloir bien nous donner des renseignemens que la police ne manquerait pas de découvrir, cela dit pour la sureté des personnes ignorant la source d'où ponvaient provenir les objets qu'elles auraient pu recevoir on acheter.

Montévidéo, le 2 m il 1843.

POTHIER, E. LETSERNEAU, Tienda de la Cuidad de Paris, Calle San-Francisco.

Il a cté perdu un pent chien, race de chasse, de pon tong et bianc, orentes longues, tache de rouge, ta queue coupee, il parte un conter en curvre avec cauena et incription. L'on prie la personne qui le trouvera de le ramener a l'armene du sieur Monet; On donnera IIUII patacons de recompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte cigarres en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Thénard Gilbert Antoine. -- La personne qui l'a trouvé est price de leremettre au Bureau de journal : il aura une recompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon á 6 patacons-

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez M. VI. Plane frère e ru : de-Jufs, n. 38, de midi à deux heures, pour affure qui l'inté esse.

2me. compagnie sed ntaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire d. stribuora dorénavant le reste des armes néces aires a l'armement genéral de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination des M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 a 11 heures.

AVIS DIVERS.

On trouvera á l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l' Empire et la Parisienne.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS. 4 Nous invitons les volontaires frang ts qui voudront fai e partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commendement du capitaine Alazard, a se faire inscrire hors du marché, maison esteves, près du Café de l'Uru24me. compagnie dite de la COCARDE

chez M. Rouillier, [Sénateur], Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se presenter anjourd hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils revevront des armes et den munitions.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, asin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres

AVIS.

Aux amateur des talents et serrois, interessanta Mr. Le Cestre s'engage d'apprendre unx marieurs la man ére de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. apprendre à faire apprendre de Cenon it de

hasse.

2. Idem pour genver sur le murbre avecfucărte.

3. Idem pour la poour de fusile a pistem.

4. Idem pour faire la poudre de lupiter tonnant.

5. Idem pour faire le Cideesa a préfection.

6. Idem pour faire du bon vinagre avec de l'au.

7. Idem pour Graver sur le fer blanc.

8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.

9. Ilem pour Graver sur les orufs d'autruche.

10. Idem pour argenter le Cuivrers slide nent.

11. Idem pour faire les arbres de Saturne.

11. Hem pour Cuivrer le fer.

12. Idem pour faire les arbres de Saturne.

13. Idem pour changer le vin surge en blanc.

14. Hem pour souler le marbre roman.

5. Hem pour fondre à fristant une Burre de Fer.

Les personnes qui vandr teur bien l'honnorer de leur confinn e s'adressemnt chiz Lel evre en face M. Rouflier au café de la Cocarde de laus 9 heures au matangique de laux de leur de leur de laux de leur de l I heures du sor, etc. etc.

Bataillon des Volontaires Français. Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin á cóté de la Police, en face le magasins du Pavillon Français.

BATAILLON

De Volontaires Français.

Ire COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir á toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérome, Estaminet Français, rue des pécheurs, où il leur sera délivré des fusils français. Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnio POYSEINJEAN.

Le Gerant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh REVNAUD.